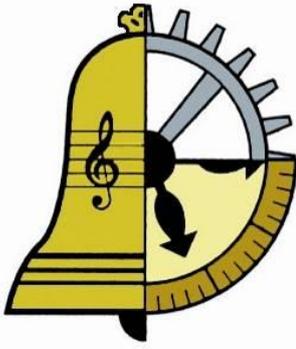


ACW

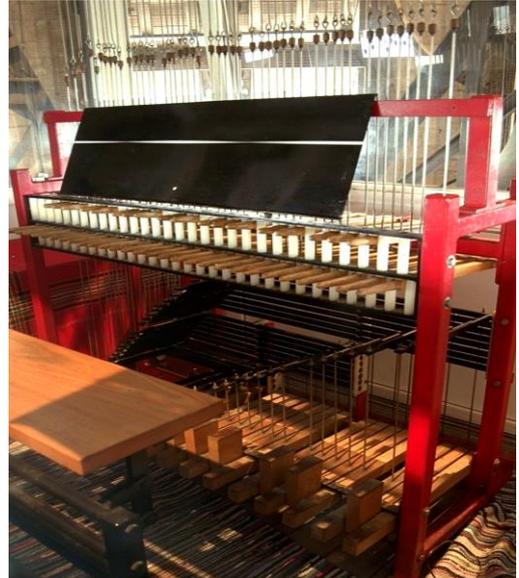
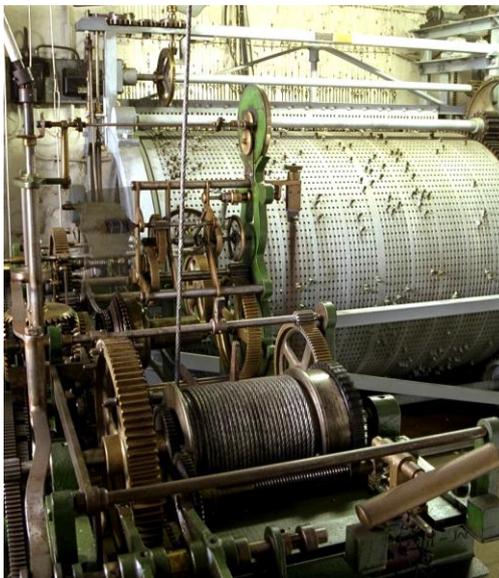


Belgique - België
P.P.
5030 Gembloux
6/ 68064

P 705102

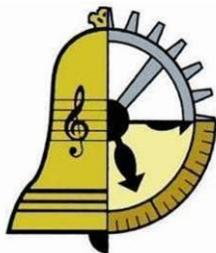
Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne, a.s.b.l



Les 20 ans de l'ACW

ACW



Association Campanaire Wallonne

Association sans but lucratif

- Objectifs** : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (cloches, carillons, mécanismes d'horlogerie monumentale, et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles Capitale.
- Conseil d'administration** :
- Président : Jean-Christophe Michallek
 - Vice-président : Serge Joris
 - Secrétaire : Cédric Leclercq
 - Secrétaire-adjoint : Philippe Slégers
 - Trésorière : Pascaline Flamme
 - Administrateurs : Emmanuel Delsaute, Christian Draguet, Audrey Dye, Marc Streel
- Secrétariat** : Grand Rue, 3
B-5630 Daussois
Belgique (Belgium)
Tél. : 32-(0)496-107093 – e-mail : secretariat@campano.be
- Site Internet** : www.campano.be
- N° d'entreprise** : 0457.070.928
- Cotisations 2014** : **Belgique** : par virement au compte (banque Belfius)
IBAN : **BE32 0682 4366 1502** - BIC : **GKCCBEBB**
avec mention de l'adresse complète du (des) cotisant(s)
- Membre ordinaire = 17 €/an
 - Membre de soutien et administrations = 32 €/an
 - Conjoint(e) = 5 €/an
 - Etudiant(e) de plein exercice = 7 €/an
- Étranger** :
- Union européenne : = 18 €/an
par virement au compte bancaire ci-dessus
 - Hors Union européenne : = 20 €/an
par paiement PayPal sur le compte sc.joris@skynet.be

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Les 20 ans de l'ACW – *Serge Joris* p. 4
- Du neuf au secrétariat de l'ACW p. 12
- In memoriam : Jean-Pierre Félix p. 12

CLOCHES

- Des cloches en errance ? Un péril à conjurer – *Christian Draguet...* p. 14

CARILLONS

- Échos du 18^e congrès de la Fédération Mondiale du Carillon –
Serge Joris p. 18
- Les 50 ans du carillon de Soignies – *Patrice Poliart* p. 26
- Liège : réinstallation du carillon de la collégiale St-Barthélemy .. p. 34
- Classes de carillon de Wallonie : résultats des examens de fin
d'année p. 35

HORLOGERIE MONUMENTALE

- L'horloge monumentale de la chapelle de l'Ermité à
Braine-l'Alleud – *Serge Joris* p. 36

INFOS

- Potins Campanaires p. 40
- Le courrier des lecteurs p. 41
- Agenda p. 42

*Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs
La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire
n'est autorisée que moyennant accord de la rédaction et des auteurs*

Comité de rédaction : E. Delsaute, S. Joris, C. Leclercq, J. Ramaekers, Ph. Slégers.

Page de garde :

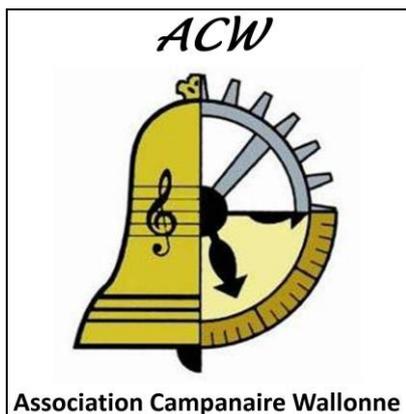
1. Cloche de volée équipée d'un moteur linéaire (Seraing) - 2. Cloches de carillon (Thuin) -
3. Horloge monumentale et automate de carillon (Ath) - 4. Clavier de carillon (Nivelles)

Photos : 1 = ACW, 2 à 4 = Luc De Vos - ACW

Le Bulletin Campanaire est publié avec le soutien du Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles - Service du Patrimoine culturel



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Les 20 ans de l'ACW

Serge Joris

C'était il y a vingt ans, le 8 octobre 1994 : des passionnés d'art campanaire mettaient sur pied les bases de l'Association Campanaire Wallonne.

Les prémices

En 1994, la Wallonie ne comptait qu'une dizaine de carillonneurs. Ils travaillaient de manière isolée et deux d'entre eux seulement (Paula Van de Wiele† et Edmond De Vos) étaient membres de la *Guilde des Carillonneurs de Belgique - Belgische Beiaardiersguilde*, dont ils étaient les secrétaires⁽¹⁾.

Au printemps 1994, Edmond De Vos alerta les carillonneurs de Wallonie : en raison de la régionalisation des instances culturelles du pays, la guilde nationale précitée allait se transformer en *Vlaamse Beiaardvereniging (VBV)* et il en résulterait le danger de se retrouver sans structure de promotion de l'art du carillon dans la partie francophone du pays.

En mai de cette même année, il invita les carillonneurs wallons à un premier échange de vues à ce sujet. Deux réunions organisées ensuite sur ce même thème attirèrent un nombre chaque fois croissant de participants et ceux-ci exprimaient systématiquement le souhait de se revoir afin d'examiner plus à fond la possibilité de fonder une association qui permettrait de réaliser l'objectif précité.

1. Cette guilde était l'héritière de l'Association des anciens élèves de l'école de carillon de Malines.

C'est finalement le 8 octobre 1994, à Gembloux, qu'une douzaine de ces sympathisants décidèrent de mettre sur pied une association « de fait », baptisée *Association d'Art Campanaire en Wallonie (AACW)*.

Son Conseil d'administration était composé de Serge Joris (Président⁽²⁾), André Grégoire† (Vice-Président), Edmond De Vos (Secrétaire-trésorier), Véronique Lontie, Emmanuel Vanderheyden et Philippe Dufrêne.

Pour crédibiliser les contacts avec les autorités régionales, ce Conseil d'administration s'attela dès 1995 à la préparation de statuts en vue de conférer à cette jeune association la personnalité juridique d'une association sans but lucratif (Asbl). On profita de l'occasion pour alléger le nom de l'association, rebaptisée *Association Campanaire Wallonne (ACW)*. Ses statuts furent publiés au Moniteur du 1^{er} février 1996.

Développement de l'association

Le champ d'action de l'association s'est précisé au fil du temps. Ainsi que stipulé dans la révision des statuts intervenue en 2003⁽³⁾, celle-ci a pris progressivement en considération non seulement les carillons, mais également les autres éléments du patrimoine campanaire que sont les cloches de volée et les automates (dont les horloges monumentales) pilotant les sonneries de cloches et de carillons.

Les faits saillants du développement de l'ACW au cours de ses 20 premières années d'existence figurent de manière chronologique dans le tableau en page 10. Ils sont commentés ci-après.

A. Les membres de l'association

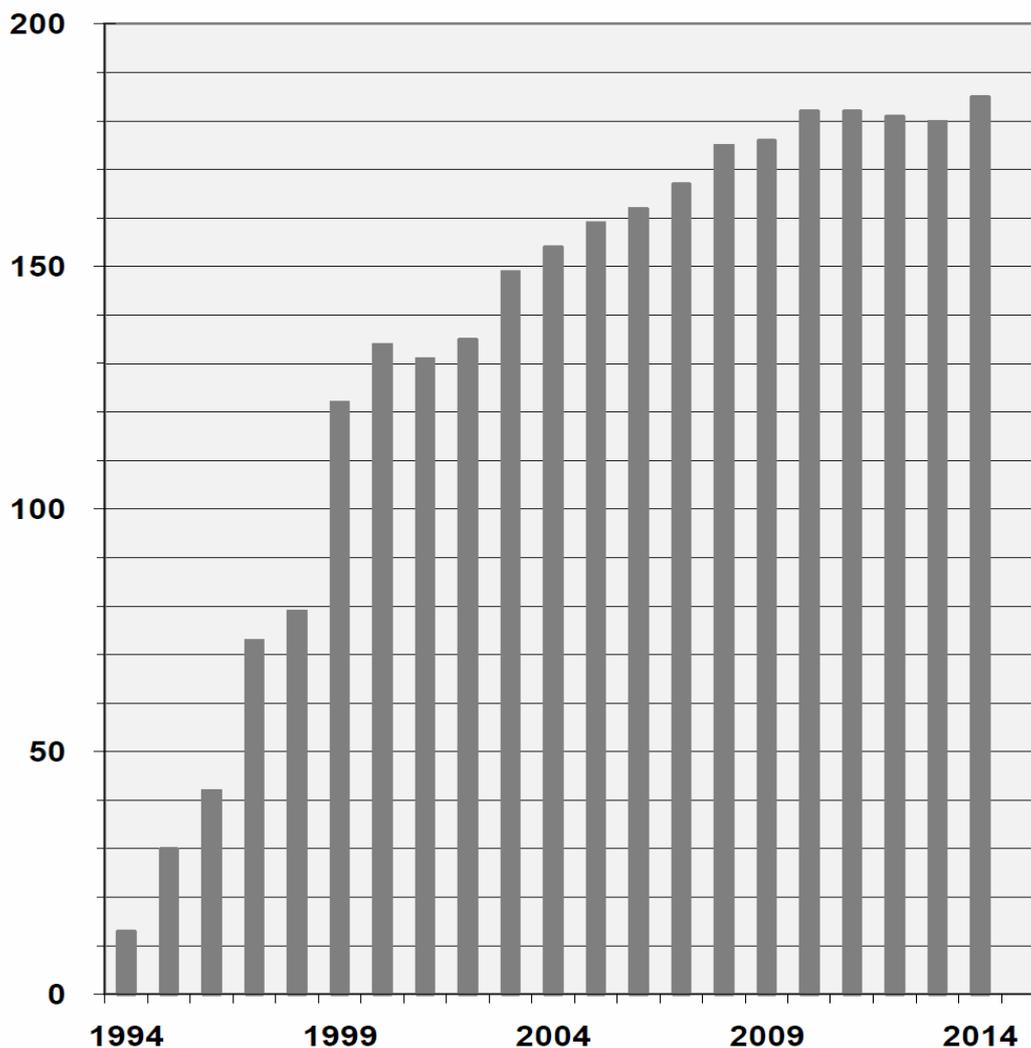
Le nombre de membres de l'ACW a augmenté très régulièrement depuis sa création, pour dépasser depuis 2010 le niveau de 180 membres. Ils proviennent d'horizons très diversifiés : campanologues, carillonneurs, artisans dans le domaine campanaire, fabriques d'église, administrations publiques, bibliothèques, amoureux du domaine campanaire, etc. Près de 30 % de ces membres résident en Flandre ou à l'étranger ; cette réalité est indicative de l'intérêt que suscite l'ACW en dehors de la Wallonie.

2. La présidence de l'association a été assumée de 1994 à fin 2000 par Serge Joris, de 2001 jusqu'en 2006 par Thibaut Boudart, puis jusqu'aujourd'hui par Jean-Christophe Michallek.

3. Lors de cette révision des statuts, le champ d'action de l'association fut par ailleurs élargi à l'espace Wallonie-Bruxelles.

6 | La vie de l'association

Evolution du nombre de membres de l'ACW



B. Bulletin Campanaire et site Internet

Trait d'union par excellence entre les membres de l'association, le **Bulletin Campanaire** trimestriel compte, lui aussi, 20 années d'existence.

Les 80 numéros parus à ce jour résultent de la contribution de plus de 75 auteurs ⁽⁴⁾. Le Comité de rédaction du Bulletin Campanaire veille à garder un bon équilibre entre les articles consacrés aux cloches, aux carillons, à l'horlogerie monumentale, ainsi qu'à l'actualité campanaire à échelle régionale, nationale et internationale.

L'ACW fut une des premières associations campanaires à disposer, dès l'an 2000, d'un **site Internet**. Régulièrement mis à jour, il constitue un autre moyen important d'information et de dialogue. Son adresse de contact (secretariat@campano.be) est sollicitée quasi quotidiennement.

4. La liste des articles parus à ce jour et celle de leurs auteurs peuvent être consultées sur le site www.campano.be (onglet Publications / Bulletin Campanaire).

C. Inventaires campanaires

La réalisation d'inventaires du patrimoine campanaire de l'espace Wallonie-Bruxelles figure parmi les préoccupations majeures de l'association, dans un but de sauvegarde de ce patrimoine.

L'inventaire technique et sanitaire des carillons de Wallonie a pu être réalisé dès 1998 grâce à une subvention accordée à l'ACW par la Région wallonne. Il constitue, aujourd'hui encore, une base de données très utile, dans laquelle devront toutefois être incorporées les diverses installations, rénovations ou extensions de carillons qui ont eu lieu en Wallonie depuis sa réalisation.

A maintes reprises, mais sans succès jusqu'ici, l'ACW a sollicité auprès des autorités régionales la mise sur pied d'une structure permettant la réalisation de l'inventaire des cloches de volée et des horloges monumentales. En l'absence de pareille structure, des inventaires ciblés (de cloches historiques ou autres, d'horloges monumentales, etc.) sont réalisés par des membres bénévoles. L'impérieuse nécessité de ce travail d'inventaire se confirme de jour en jour au vu des risques que court ce patrimoine : absence d'entretien adéquat, disparition lors de réaffectations d'édifices ⁽⁵⁾, vols, etc.).

D. Activités de formation et de consultance

Grâce aux personnes-ressources que compte l'ACW et à la participation régulière à des colloques campanaires en Belgique et à l'étranger, les compétences de l'association dans le domaine campanaire se sont considérablement consolidées au fil du temps.

Le Bulletin Campanaire, nous l'avons dit, est un vecteur de choix permettant aux propriétaires et gestionnaires de patrimoine campanaire de profiter de ces compétences. Dans cette même optique, l'ACW a été invitée par l'Institut du Patrimoine Wallon à animer une journée d'étude ainsi qu'un stage de formation consacrés aux multiples facettes de l'art et du patrimoine campanaires.

Depuis quelques années, l'ACW est également sollicitée régulièrement pour des missions de consultance dans le cadre de projets d'installation, de modification ou de rénovation de patrimoine campanaire.

5. Voir à ce sujet l'article de C. Draguet en page 14 du présent Bulletin Campanaire.

E. Appui aux carillonneurs

L'ACW assure un lien entre la trentaine de carillonneurs (et étudiants du carillon) résidant dans l'espace Wallonie-Bruxelles. Elle promeut leurs activités et les représente officiellement dans les organes de gestion de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC).

Elle est en contact étroit avec les professeurs des classes de carillon actives dans 3 académies de musique de Wallonie. En synergie avec Jean-Louis Poliart, à l'époque Directeur de celle de Soignies, elle a réussi en 2009 à faire reconnaître officiellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles l'enseignement du carillon en académies de musique.

Elle s'applique à publier et à faire connaître les œuvres pour carillon écrites par des musiciens wallons. Elle a, dans ce cadre, organisé en 2013 une masterclass consacrée à Géo Clément, célèbre carillonneur, compositeur et professeur de carillon du milieu du 20^e siècle.

Elle est auteure du dossier de demande de reconnaissance de l'art du carillon comme patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette reconnaissance a été obtenue en 2012.

Elle est en outre impliquée dans des groupes de travail :

- trans-régionaux (tels ceux assurant la gestion artistique des carillons de la cathédrale de Bruxelles ⁽⁶⁾ et du Parlement fédéral ⁽⁷⁾) ;
- internationaux (tels celui qui fut mis sur pied à l'époque pour préparer le 500^e anniversaire d'existence du carillon à clavier et celui œuvrant actuellement à la reconnaissance de la culture du carillon par l'UNESCO).

F. Divers

A l'actif de l'association citons également :

- Les subsides qu'elle octroie pour encourager des initiatives originales dans le domaine campanaire (concerts hors du commun, expositions, commémorations, participation à des congrès, études, mises en valeur de patrimoine, etc.) ;

6. Il s'agit de l'asbl Tintinnabulum, dont le conseil d'administration est composé de représentants de la Ville de Bruxelles, de la cathédrale, de la Vlaamse Beiaardvereniging et de l'ACW.

7. La programmation artistique de ce carillon est assurée par un groupe de travail réunissant les services de la Chambre et du Sénat, ainsi que des représentants de la Vlaamse Beiaardvereniging et de l'ACW.

- Son engagement dans le Comité scientifique et de gestion des beffrois de Wallonie classés UNESCO ;
- Les coulées de cloches en plein air qu'elle a organisées ou soutenues pour attirer l'attention du grand public sur le domaine campanaire ;
- Les diverses excursions qu'elle organise régulièrement en Belgique ou à l'étranger.

Conclusions

Partie de pratiquement zéro il y a 20 ans, l'ACW s'approche aujourd'hui de l'âge adulte.

Ses nombreuses réalisations sont le fruit de l'engagement de ceux et celles qui ont oeuvré (et qui œuvrent aujourd'hui) au niveau de son Conseil d'administration, de son Comité de rédaction, de ses groupes de travail chargés de mener à bien tel ou tel projet associatif. De l'engagement également de ses acteurs sur le terrain, ses sponsors (Région Wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles, annonceurs), ses conseillers, ses correspondants dans les administrations précitées et, last but not least, du soutien et de la fidélité de ses membres et sympathisants.

Se voulant au service des acteurs locaux dans le domaine campanaire, l'ACW agit comme catalyseur de projets et de synergies. Voyons-en pour preuve les divers carillons qui ont pris ou repris de la voix en Wallonie ou à Bruxelles, ceux qui ont bénéficié d'importants travaux d'extension ou de rénovation, l'émulation existant en Wallonie autour de l'apprentissage du carillon, les diverses manifestations campanaires qui ont eu lieu avec **le** soutien de l'association (expositions, fontes de cloches en plein air), etc.

Les réalisations de l'ACW lui ont permis d'atteindre une certaine notoriété et respectabilité tant au niveau régional que national et international.

Beaucoup reste à faire pour assurer le développement et une gestion optimale du patrimoine et de l'art campanaire dans l'espace Wallonie-Bruxelles. Le bilan des 20 premières années d'existence de l'association a toutefois de quoi donner confiance pour la suite.

Bon anniversaire, chère ACW.

Annexe (p. 10) : *Chronologie des faits saillants de 20 ans d'ACW.*

Chronologie des faits saillants *de 20 ans d'ACW*

1994 : Mise sur pied, le 8 octobre, de l'Association d'Art Campanaire en Wallonie (AACW), association de fait.

1995 : Parution des premiers numéros du Bulletin Campanaire.

1996 : Publication au Moniteur des statuts de l'asbl Association Campanaire Wallonne (ACW), qui a pris le relais de l'AACW.

Première rencontre de l'association avec les autorités wallonnes en charge du patrimoine.

Reconnaissance officielle de l'ACW par la Fédération Mondiale du Carillon.

1998 : Obtention d'un mandat et d'un subside de la Région wallonne pour la réalisation de l'inventaire technique et sanitaire des carillons de Wallonie.

Reconnaissance de l'ACW par le Commissariat Général au Tourisme.

2000 : Mise sur pied du Comité de rédaction du Bulletin Campanaire.

Mise sur la toile de la première version du site Internet de l'ACW.

Octroi des premiers subsides ACW pour l'organisation d'activités campanaires.

2001 : Création du logo actuel de l'association.

2003 : Consolidation des statuts de l'ACW.

Publication dans le Bulletin Campanaire d'une première liste des cloches les plus anciennes de Wallonie.

2004 : Coopération à la mise sur pied de l'asbl Tintinnabulum chargée de la gestion du carillon de la cathédrale de Bruxelles.

2005 - 2006 : A l'occasion des 10 ans d'existence de l'ACW, organisation à Tellin d'une coulée en plein air de plusieurs dizaines de cloches, publication d'un premier recueil de compositions pour carillon, d'une carte des carillons de Wallonie et d'un CD.

2007 : Importante restructuration du site Internet de l'association.

2008 : Publication des œuvres pour carillon de Léon Henry.

2009 : Obtention de la reconnaissance officielle de l'enseignement du carillon en académies de musique par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Publication d'un premier recueil d'œuvres pour carillon de Géo Clément.

Participation au comité international chargé de l'organisation des manifestations prévues pour marquer en 2010 les 500 ans d'existence des carillons à clavier.

2010 : Organisation, avec l'Institut du Patrimoine Wallon, d'une journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie.

Publication, à cette occasion, d'un Carnet du Patrimoine consacré à ce patrimoine campanaire.

Publication d'un second recueil d'œuvres pour carillon de Géo Clément.

2011 : Participation à l'élaboration du dossier de reconnaissance de l'art du carillon comme élément du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

2012 : Obtention de la reconnaissance officielle de l'art du carillon comme élément du patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nomination au groupe de travail chargé de la remise sur pied de concerts au carillon du Parlement fédéral.

Nomination comme membre du Comité scientifique associé à la gestion des beffrois de Wallonie.

2013 : Organisation d'une masterclass consacrée à Géo Clément, célèbre compositeur et professeur de carillon.

2014 : Organisation, en collaboration avec l'Institut du Patrimoine Wallon, d'un stage de 3 jours de formation campanaire.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Du neuf au secrétariat de l'ACW

Depuis cet été, le secrétariat de l'ACW est assuré par Cédric Leclercq, membre de l'association depuis 2004 et de son Conseil d'administration depuis 2008. Il héberge également désormais le siège social de l'association (coordonnées en p. 2 du présent Bulletin Campanaire). Nous lui souhaitons plein succès dans cette tâche.

C'est l'occasion de remercier très chaleureusement Philippe Slégers, qui, pendant plus de 12 ans, a assuré la tâche de secrétaire de l'association, tâche dont il s'est acquitté avec soin et professionnalisme. Il secondera Cédric Leclercq à titre de secrétaire-adjoint.

Le secrétariat électronique de l'association (*secretariat@campano.be*) continue d'être assuré par Chantal Prévinaire, dont le dévouement à la tâche est bien connu des membres de la « mailing-list » ACW.

In memoriam

Nous avons appris avec émotion le décès de Jean-Pierre Félix, éminent organologue et campanologue belge.

Ses recherches et publications dans ces deux domaines furent particulièrement abondantes et unanimement appréciées.

En tant que membre de l'ACW, il a plusieurs fois gratifié le Bulletin Campanaire du résultat de ses études.

Le Conseil d'administration exprime ici ses très sincères condoléances aux membres de sa famille.

Délai pour le prochain Bulletin Campanaire

Nous vous invitons à nous faire parvenir **avant le 15 décembre** les informations que vous souhaiteriez communiquer dans les rubriques *Agenda, Potins Campanaires, Courrier des lecteurs* ou autres du prochain Bulletin Campanaire

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher AU MEILLEUR PRIX

Rue Léon Charlier 231 - 6927 Tellin

Tel / Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Des cloches en errance ?

Un péril à conjurer

Christian Draguet ⁽¹⁾

La problématique de l'errance des cloches n'est jamais qu'un ressaut de problématiques plus larges liées notamment à la déchristianisation (sécularisation, manque de prêtres, baisse de la pratique dominicale...) mais aussi à une évolution culturelle par ailleurs surprenante : c'est un phénomène sociétal. Ne nous trompons donc pas de cible.

De simples objets consonants hier, aujourd'hui ces mêmes cloches sont entrées dans le champ patrimonial, concept neuf certes issu de la Révolution française mais du moins jusqu'il y a peu, champ patrimonial non attributaire d'une quelconque reconnaissance d'*Art campanaire*.

Investies de puissance et de prestige de par leur volume de plus en plus grand et leur sonnerie en mesure d'habiter à l'envi l'espace public pour y jouer le rôle de véhicule « idéologique », les cloches vont se tailler dans notre culture une place que *leur* histoire ne pouvait pas leur donner, nonobstant la convoitise dont elles furent l'objet en temps de guerre au titre de réserve stratégique de métal pour la fabrication de canons.

Y aurait-il un marché des cloches ?

Le regard aujourd'hui porté sur les cloches est complètement déconnecté de leur passé : les cloches entrent dans le champ promotionnel. Elles sont convoitées tantôt pour une ancienneté relevant de la rareté, tantôt pour la valeur économique de leur prix métal aujourd'hui élevé et tantôt du relatif orgueil de pouvoir « posséder » l'exceptionnel, un exceptionnel perçu moins comme un plus pour le culte qu'un plus pour la culture : les cloches se sont sécularisées.

A ces conditions et via les diverses problématiques suggérées en début d'article, elles peuvent entrer dans des circuits inattendus notamment en cas de désaffectations d'églises et, suivant le régime de subsidiation en cours ou non dans le pays, elles seront plus ou moins mises à mal.

1. Christian Draguet est Expert en matières religieuses.

Ainsi au Canada et en Hollande entre autres, les églises, propriétés privées, se vendent tant que faire se peut pour la reconversion et un marché des cloches peut légalement naître... si toutefois l'acheteur a pour elles un projet !

La situation est la même *mutatis mutandis* pour les cloches en provenance des églises de couvents (cela couvre la quarantaine d'années de l'immédiat après-concile) mais, en ce qui concerne les églises paroissiales, il n'y a normalement pas de marché légal de cloches.

Quand le propriétaire est la fabrique d'église, cette dernière doit en cas de désaffectation soumettre le destin des cloches à l'autorisation préalable du SPW ⁽²⁾ dans le cadre général d'approbation du dossier de désaffectation par la Tutelle.



ACW

*Cathédrale de Tournai :
cloches en provenance d'églises
tournaisiennes désaffectées, en attente
de leur installation dans une des tours de
la cathédrale.*

Quand le propriétaire est la commune et que le bien désaffecté est vendu, il semble bien que les cloches soient en jachère et qu'en seconde main donc, aucun frein n'empêche leur libre mise en vente et ainsi, tant via le vendeur que via l'acheteur, les cloches peuvent se retrouver sur un certain marché ouvert.

Ce fut le cas lors de la vente à un particulier par la commune de l'église de Quévy, église dont les deux cloches, à leur tour mises en vente par leur nouvel acquéreur, ont ainsi échappé aux divers filtres et aussi au « modérateur » que pourrait être l'Evêché en pareil cas.

2. Service Public de Wallonie.

Ce ne sont pas les demandes de cloches qui font défaut tant en Belgique (Saint-Barthélemy à Liège...) qu'à l'étranger (Vietnam du Sud, Afrique...), mais ces demandes n'échappent pas au problème patrimonial qui se greffe dans ces circuits : ainsi à Quévy, a été vendue à l'encan (3.500 €) une cloche vénérable du XVI^{ème} siècle, qui, pour avoir échappé aux pires exactions campanaires durant près de quatre siècles et demi, a acquis une valeur patrimoniale inestimable, et la voilà banalement mise aux enchères sur Internet, *horresco referens* !!

Extrait du journal Le Soir du 21 mars 2014 :

Philippe vient d'acheter une église pour y vivre :
Il revend vitraux et cloches sur le Web

... L'édifice qui surplombe le hameau hennuyer d'Asquillies était désaffecté depuis une dizaine d'années quand il a été mis en vente par la commune de Quévy. Philippe l'a obtenu pour moins de 70.000 euros.

Il faut dire que la commune était assez contente de céder la dénommée église de la Sainte-Vierge à un particulier : « Ils avaient eu des propositions de gens qui voulaient en faire un restaurant chinois, une discothèque ... »

Dans son annonce sur *Zememain.be*, Philippe revend les deux cloches [de l'édifice], qui datent de 1583 et 1951, les vitraux, mais aussi la charpente du clocher ...

Auquel cas, il nous faut tirer les leçons de ces mouvements/mutations, de ce *casus Quévy*. Notre patrimoine campanaire étant mis en quelque sorte à découvert, possédons-nous une législation idoine pour le protéger ? Et à défaut de moyens, les divers acteurs sociaux engagés dans ces processus de désaffectations ainsi que les différents niveaux de pouvoir concernés (fabriques, évêchés, communes, Région...) y sont-ils sensibilisés ?

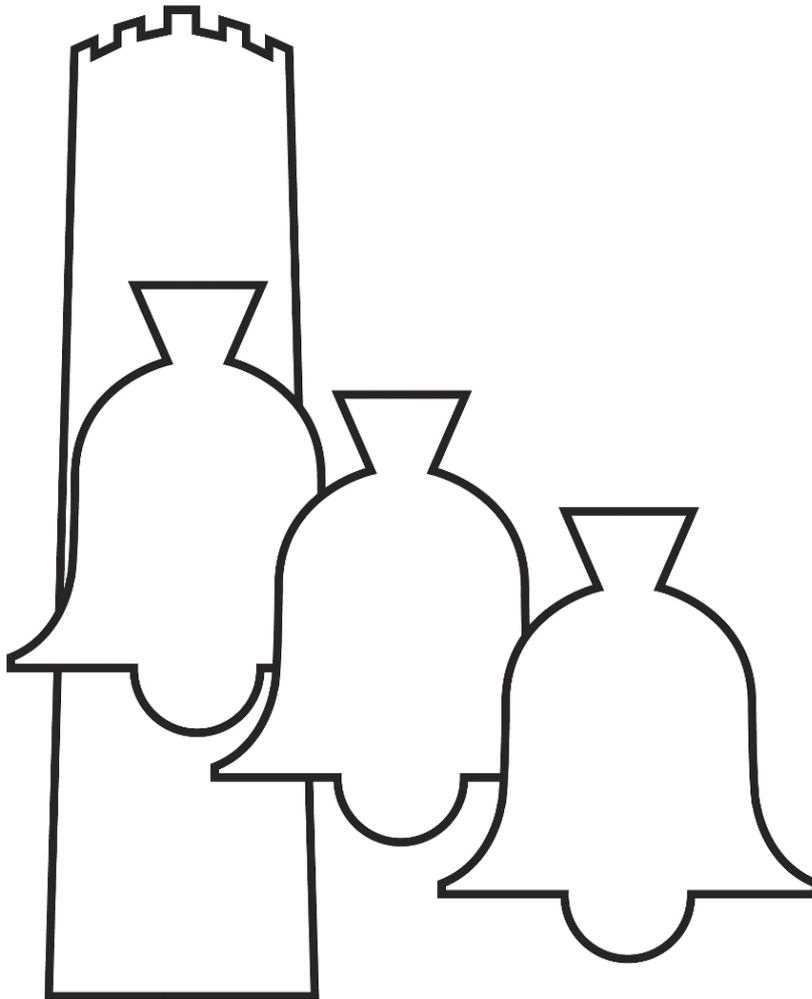
Pourquoi ne serions-nous pas ce [petit] rouage qui entraîne l'engrenage, sachant que ça ne fait que commencer avec la mise en application par les mandataires communaux du décret Furlan ⁽³⁾.... ?

3. Décret de la Région wallonne en date du 13 mars 2014 concernant la tutelle sur les fabriques d'église.

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDEE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be

Échos du XVIIIe Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon



Serge Joris

Organisé par la Vlaamse Beiaardvereniging (VBV), le XVIIIe Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC) s'est déroulé en Flandre du 29 juin au 6 juillet 2014. Cet événement a brillé par l'intérêt de son programme et la qualité de son organisation.

Le congrès comptait 200 inscrits, dont 140 Européens, une quarantaine d'Américains, une quinzaine d'Australiens ainsi que quelques Asiatiques. La Wallonie y comptait 12 inscrits.

Déroulement

Le congrès s'est déroulé dans une succession de localités de Flandre, avec Anvers et Bruges pour épacentres ⁽¹⁾.

Dimanche 29 juin : Anvers

La journée a débuté par des réunions internes de la FMC, en prélude à l'Assemblée générale de la Fédération au cours de laquelle les présidents des diverses guildes la composant ont exposé chacun les faits saillants vécus depuis le congrès précédent ⁽²⁾. Les congressistes ont ensuite été invités à rejoindre le jardin de la cathédrale pour l'écoute du concert inaugural donné au carillon de l'édifice par Tom Van Peer, suivi d'une visite privée de la cathédrale, d'un concert d'orgue puis d'un concert de carillon consacré à de la musique provenant de divers manuscrits anversois pour cet instrument.

1. Il fut précédé, à Malines du 25 au 28 juin, par la 7ème édition du Concours International de Carillon Reine Fabiola (voir Bulletin Campanaire 2014/2 – n° 78, p. 34).
2. Le congrès précédent eut lieu en 2011 à Bloomfield Hills (MI, USA).

Au programme de ce premier jour figuraient également des visites libres du carillon de la cathédrale ainsi que du Vleeshuis Museum, qui abrite de remarquables collections d'anciens instruments de musique (dont nombreux de facture anversoise). Pour l'occasion, ce musée avait réuni la dizaine de recueils historiques de partitions pour carillon encore existants et qui normalement se trouvent dispersés dans diverses institutions en Belgique et à l'étranger.

Lundi 30 juin : Anvers

La journée comportait essentiellement des conférences consacrées aux recueils historiques de musique pour carillons manuels et automatiques. Les congressistes avaient, en parallèle, la possibilité de faire leurs emplettes musicales au 'bookshop', où l'ACW, parmi d'autres, tenait un stand de ses publications.

Divers concerts au carillon de la cathédrale étaient également au programme, dont celui donné par Pascaline Flamme au nom de l'ACW, et un concert consacré à la musique de De Gruyters ⁽³⁾, interprété (en duplex) au carillon de la cathédrale par Koen Cosaert et sur clavecin au Vleeshuis Museum.



VBV

Les congressistes au jardin de la cathédrale d'Anvers

3. Carillonneur du milieu du 18e siècle à Anvers et auteur du célèbre recueil de musique pour carillon portant son nom.

La journée s'est achevée par une réception à l'hôtel de ville d'Anvers, puis par un interpellant concert de la russe Olesya Rostovskaya, mêlant le carillon à de l'expression orale diffusée du haut de la tour par de puissants haut-parleurs. Il fut suivi, en clôture, d'un agréable concert de jazz au carillon, donné par Frank Steijns accompagné d'une soprano et d'un guitariste jazz.

Mardi 1 juillet : excursion à Lierre

Des autocars ont conduit les congressistes en la coquette ville de Lierre, dont l'académie de musique constituait le point de ralliement. Le paisible parc de cette institution était un lieu d'écoute privilégié des concerts qui furent donnés au nom de diverses guildes de carillonneurs au carillon historique de la tour de l'église St-Gommaire.

Simultanément à des visites libres de la tour et de son carillon, des concerts de carillons mobiles ont eu lieu l'après-midi sur la grand-place locale, accompagnés de danses folkloriques et musique électronique.

D'autres points forts de la journée furent la présentation du carillon mobile de Frank Steijns ⁽⁴⁾ et l'inauguration du carillon de chambre '*Bronzen Piano*', conçu par Koen Van Assche et Ana Maria Reverté, ses propriétaires ⁽⁵⁾. Cet instrument fut également mis à contribution, en soirée, pour un concert particulièrement harmonieux le combinant à un ensemble de cordes et d'autres instruments.



ACW

Le Bronzen Piano en concert

4. Cet instrument de 50 cloches se distingue par un système de liaison entre le clavier et les cloches qui, bien qu'étant de nature électronique (câble MIDI) plutôt que mécanique, permet de moduler l'intensité de frappe de celles-ci. La tonalité de l'instrument est, du fait de cette liaison électronique, également aisément transposable.
5. Le nom donné à cet instrument de 50 cloches provient de sa forme similaire à celle d'un piano à queue.

Mercredi 2 juillet : Anvers

La journée fut centrée sur les prestigieuses salles de congrès du zoo d'Anvers, où furent données une série de conférences relatives à l'histoire du carillon, dont la conférence de l'ACW sur la vie et l'œuvre du célèbre compositeur wallon Géo Clément.

C'est à cet endroit également qu'eut lieu la seconde réunion du Comité des délégués ainsi que l'Assemblée générale clôturant le volet FMC de cette rencontre de carillonneurs.



ACW

Assemblée générale de la Fédération Mondiale du Carillon

En fin de journée, un concert combinant carillons ambulants et ensemble de marimbas, puis sextet de jazz a eu lieu sur la grand-place.

Jedi 3 juillet : excursion à Louvain

Arrivés en milieu de matinée à Louvain, les congressistes ont eu l'occasion d'entendre et de visiter le carillon de 63 cloches de la Bibliothèque universitaire et de parcourir deux poignantes expositions consacrées aux ravages subis par cette ville lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

L'après-midi a été marquée, à la Bibliothèque universitaire, par un symposium consacré à la dizaine de carillons installés de par le monde en mémoire de ce conflit mondial. Ce fut ensuite l'accueil par le bourgmestre en l'hôtel de ville de Louvain, suivi de la dégustation de la *Beiaardbier* (bière du carillon), spécialement brassée pour l'événement, et du départ vers Bruges pour la suite du congrès.

Vendredi 4 juillet : excursion à Nieuport et Ypres

Le congrès a fait une première halte à Nieuport, pour l'audition et la visite du carillon diachromatique ⁽⁶⁾ de l'église Notre-Dame.

Après le lunch, le congrès s'est déplacé à Ypres pour la visite du musée *In Flanders Fields* ⁽⁷⁾ et une série de concerts au carillon des Halles d'Ypres, en commémoration de la guerre 1914-1918. Après une réception en ces Halles et avant de regagner Bruges, les congressistes ont participé au dépôt d'une gerbe au nom de la FMC lors de la cérémonie du *Last Post* ⁽⁸⁾.



ACW



ACW



ACW

Ypres : concerts commémoratifs de la Grande Guerre et dépôt de gerbe par la FMC lors de la cérémonie du Last Post

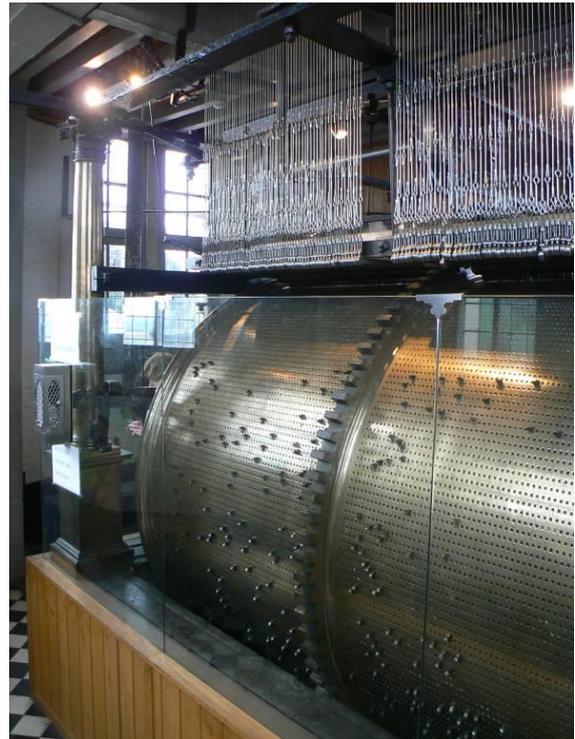
6. Ce carillon de 67 cloches est caractérisé par le fait que chaque tonalité dièse ou bémol est produite par une cloche distincte. En termes pianistiques, cela équivaudrait à un piano avec une rangée de touches 'blanches' et deux rangées de touches 'noires' (une pour les dièses, l'autre pour les bémols).
7. Musée commémoratif des combats et des destructions que la ville et ses environs ont subis pendant la période 1914-1918.
8. Cérémonie quotidienne au monument érigé en mémoire des victimes canadiennes des combats dans la région d'Ypres.

Samedi 5 juillet : Bruges

En matinée, les congressistes ont eu l'occasion de tester le carillon du beffroi ainsi que divers carillons ambulants dispersés dans le centre-ville, bondé de monde en ce début de vacances.



Clavier et automate du carillon de Bruges, récemment rénovés



En parallèle se déroulaient un exposé et un débat faisant le point sur le dossier introduit auprès de l'UNESCO en vue de la reconnaissance de l'art du carillon comme patrimoine immatériel de l'humanité.

Les congressistes ont eu également le loisir de visiter les musées locaux ainsi qu'une intéressante exposition d'archives relatives au carillon du beffroi.

La journée s'est terminée par une réception officielle et (malheureusement sous une pluie abondante) un tattoo combinant musiques militaires, le carillon du beffroi et deux carillons ambulants..

Dimanche 6 juillet : Bruges

Les congressistes encore présents ont eu le loisir de poursuivre les activités entamées la veille, avant une réception finale clôturant ce volet du congrès.

Réunions internes de la FMC

Le Comité exécutif et le Comité des délégués se sont réunis deux fois au cours du congrès. Parmi les décisions prises lors de ces réunions, citons :

- acceptation de la candidature de la *Russian Carillon Foundation* au titre de membre de la FMC (qui par conséquent compte à présent 14 guildes de carillonneurs)
- nouvelle composition du Comité exécutif de la FMC : Wylie Crawford (président), Koen Van Assche (vice-président), Carl Zimmerman (trésorier), Dennis Curry (secrétariat territoires non-européens), Koen Cosaert (secrétariat territoires européens), Gijsbert Kok et Serge Joris
- choix du lieu du prochain congrès de la FMC (2017) : Barcelone (Espagne)
- ...

Conclusions

De l'avis général, le XVIII^e congrès de la FMC fut un événement de grande qualité, que ce soit au niveau :

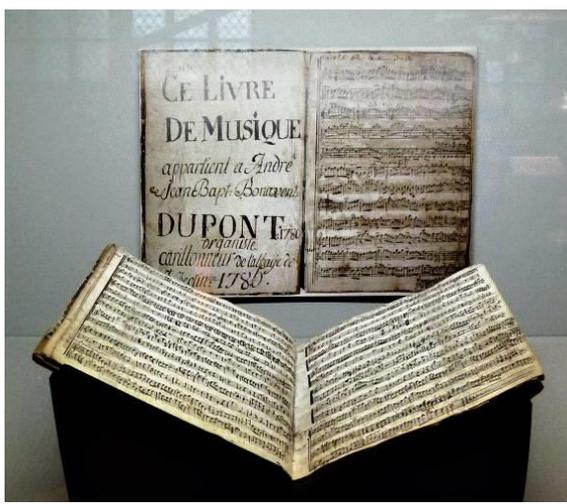
- des concerts, dont une trentaine de concerts de carillon (certains en combinaison avec d'autres instruments)
- des instruments mis à contribution : 7 carillons fixes en excellent état (voire récemment rénovés) et 5 carillons ambulants
- des conférences : une vingtaine au total (dont un symposium et une conférence-débat)
- des expositions mises sur pied à l'occasion du congrès (dont celle consacrée aux recueils historiques de musique pour carillon) et des divers lieux visités
- de la documentation accompagnant les diverses activités inscrites au programme
- de la logistique : lieux d'écoute, repas, transport, ...
- d'une météo de rêve durant la quasi totalité du congrès
- et, last but not least, de la belle convivialité entre les participants.

Grand bravo et merci à la VBV, qui a été le maître d'œuvre de cet événement qualifiable d'exceptionnel.



ACW

Un des nombreux moments de convivialité



J. MAUROY

Exposition de manuscrits historiques pour carillon



ACW



ACW

Membres de l'ACW ne boudant pas le plaisir de participer au congrès

Les 50 ans du carillon de la collégiale de Soignies

Patrice Poliart ⁽¹⁾



En 1659, un carillon était déjà installé à la collégiale St-Vincent de Soignies.

C'est en effet à cette date que le chapitre de chanoines décide de renforcer la charpente de la flèche du clocher Ouest et d'y installer les abatsons encore visibles actuellement (photo). Ceci, dans le but d'y transférer les cloches de volée et d'installer un carillon dans la chambre des cloches ainsi libérée.

Cette vaste salle d'environ 800 m³ contiendra, à partir de cette époque, le carillon, l'horloge d'édifice et le tambour programmable assurant les ritournelles automatiques du carillon.

Ce que nous apprennent les archives locales

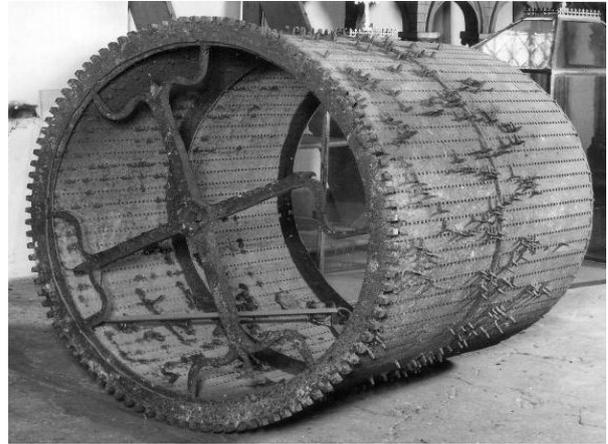
Jusqu'ici, on n'a découvert aucun document relatant l'importance du carillon primitif de la collégiale. On ne connaît donc pas le nombre de cloches dont il était composé. On sait seulement qu'il a été enlevé par les émissaires de la première République française en 1795.

On sait toutefois qu'une des cloches du carillon, « Benoîte », existait déjà en 1569 et qu'en janvier 1602, le magistrat de Soignies conclut un contrat avec Thomas Tordeur de Nivelles pour la fonte de plusieurs cloches et, en novembre 1626 et mars 1627, avec son fils Jean Tordeur, pour la refonte de trois cloches, ainsi que pour les mettre en accord avec la cloche appelée « Vinchienne ».

1. Titulaire des carillons de Soignies et Enghien, cotitulaire du carillon de Mons.

Un écrit relate l'existence d'un tambour que l'on mit en communication avec les rouages de la grande horloge placée en haut de la tour, ce qui permit de faire entendre un air de carillon à toutes les heures, demi-heures, etc.

Le tambour qui nous reste de l'Ancien Régime (photo) est probablement celui dont on parle ici. Il fait 98 cm de diamètre et 97 cm de longueur, possède 79 mesures ⁽²⁾ et 60 pistes. Nous pouvons supposer que le carillon automatique de l'ancienne horloge comportait 20 cloches.



IRPA

De nombreux articles comptables de la **Massarderie** et de la **Maltôte** ⁽³⁾ nous donnent des indications plus détaillées à propos du carillon, de l'horloge, du tambour et des carillonneurs.

Ainsi apprend-on qu'au XVIIIème siècle, parmi les dépenses ordinaires, figurent dans l'ordre cité : le carillonneur, l'horloger, la sage-femme, le messenger, l'instituteur, le sonneur, le guetteur (qui était aussi le carillonneur), l'inspecteur des viandes de boucherie, l'inspecteur des cheminées, le balayeur du marché, et d'autres postes ayant rapport avec la vie urbaine de cette époque ...

Dans les **procès-verbaux des réunions du magistrat et du conseil de ville** de Soignies, on découvre d'autres détails : l'achat en 1721-1722 d'une « pierre de trois pieds d'auteur et de deux pieds carré pour le poids [du tambour programmable] du carillon ».

En 1722-23, « avoir payé la somme de 28 sols pour avoir démonté et remonté le tambour de la ville et y mettre un nouveau cercle ».

Le folio 37 renseigne qu'en 1730-31, six petites cloches du carillon avaient été transportées à Grammont sans doute pour une réparation. Le même compte nous dit que Jacques Cuvelier et le carillonneur Pierre Leblan ont

2. Et non 125 mesures (= 1.000/8) comme conclu dans un commentaire du Cercle archéologique.

3. La *Massarderie* et la *Maltôte* sont d'anciens noms qui désignaient l'organisme de perception des impôts dans le Hainaut au Moyen Âge.

fourni 352 'notes' [= taquets] pour placer au tambour programmable. La même année, la ville fit acheter à Bruxelles « du métal » pour fondre trois cloches pour le carillon.

Autre précision : en 1733, les cloches étaient munies d'un ressort, plus exactement, le ressort devait être attaché au marteau afin que celui-ci se détache de la cloche après l'avoir frappée.

En 1755, « au sieur Louis Leblan, le frère de Pierre, carillonneur de la ville de Soignies, fut payez la somme de trois cent livres pour premier paiement des ouvrages à faire au carillon suivant la convention ... ». Puis, selon les comptes 1962 - 1963 : « ... A Louis Leblan, carillonneur de la dite ville, pour ... de son gage d'avoir carillonné tous les mardy de l'année à onze heures et demy ... »

En 1784 (ou 1785 ?), « *Le sieur Charles François Binon, carillonneur gagé par messieurs du chapitre de ce lieu pour ce qui concerne ces messieurs, s'adresse au magistrat pour être nommé carillonneur de la ville et en obtenir le traitement* ». Il fait observer que le carillon appartient à la ville.

« ... fut conclu d'accepter le dit Charles François Binon pour carillonneur de cette ville au gage annuel de cent livres conformément au règlement donné par sa Majesté du 12 janvier 1769 à charge qu'il devra carillonner les mardy de chaque semaine depuis onze heures et demie jusqu'à douze heures et qu'il devra carillonner gratise tout et quant fois il sera requis de la ville ».

Cet ensemble d'archives permet également d'établir une liste de carillonneurs, tout au moins pour le XVIIIème siècle : les Nève en 1700, père et fils (que nous retrouvons aussi dans l'histoire du carillon de Ath), Masille et Delettre en 1718, Louis Leblan en 1728, Pierre Leblan en 1732-1733, Jean Joseph Aurion (que nous trouvons également à Hasselt) et Charles François Binon en 1785, lequel fut le dernier carillonneur de l'Ancien Régime et donc de l'ancien carillon. Le carillonneur était, avec l'organiste et le serpentiste⁽⁴⁾, l'un des trois musiciens attitrés du chapitre.

L'entretien du carillon entraîne beaucoup de frais, mais la ville appréciant à sa juste valeur son instrument, ne lésine pas à ce sujet : nous retrouvons toute une série d'articles de comptes qui expliquent les

4. Le serpent, instrument à vent en forme de S, a longtemps accompagné le chant liturgique dont il renforçait la partie grave lors des offices religieux.

travaux effectués et les sommes payées aux personnes concernées. L'horloge et le tambour programmable ne sont pas oubliés.

Cahier des charges des travaux en l'an 1686

1. *Premierement convien de faire aller le dit horloge su un ou avec un bilongoir [= balancier] afin qu'il ne se retarde jamais.*
2. *L'ouvraige de l'heure et demy heure doibt être enthierement racomodé.*
3. *Convient de faire toutes nouvelles lanternes et un nouveau tambour quy debvera avoir soixante trois pour mettre les nottes dans chacq barre ou mesure.*
4. *Convient aussy faire un nouveau clavier armé d'acy (acier) au bout.*
5. *Les marteaux doibvent être renouvelés et plus grandes que les vieux et chacq cloche en debvra avoir trois.*
6. *Convient encore faire une seconde roue pour lever le poids du tambour affin qu'on le puisse lever facilement et avec une main.*
7. *Les notes [= taquets du tambour programmable] doibvent être aussy renouvelées et bien trempées en nombre de mil et qu'elles seront compossées en 8.*
8. *Finalemnt convient d'agrandir la casse ou cassy de l'horloge et bourdon ...*

Genèse du carillon actuel

Le 12 juillet 1894, M. Zech du Biez donne une conférence au Cercle archéologique local ⁽⁵⁾ dans laquelle il raconte un de ses voyages en Flandres et exprime tout son émerveillement par les carillons entendus. Il parle également des carillons de Buffalo (USA), Edimbourg et Aberdeen (Angleterre) et termine par ces mots :

« Tout cela ne donnerait-il pas envie à Soignies de réinstaller au haut de la tour de sa collégiale cette harmonie aux résonances originales et particulières, si bien à l'unisson avec l'amour si prononcé de ses habitants pour leur clocher natal ? ... »

5. Reproduite dans les Annales du Cercle , Tome I.

Cet appel resta sans réaction connue, et ce n'est qu'en 1920 qu'un comité se forma, sans toutefois réussir à concrétiser le projet. La grande crise de 1929 joua probablement un rôle négatif pour un projet si coûteux.

Finalement, en 1955, soit 160 ans après la disparition du carillon primitif, un comité très motivé se constitua dans le but de récolter de l'argent pour installer un nouveau carillon à l'occasion du millénaire de la Collégiale, qui approchait à grands pas (1962). Ce comité, ambitieux faut-il le souligner, comptait récolter des fonds par toutes sortes de moyens : une partie des recettes de la foire commerciale, des tombolas, des collectes ... Tous les organismes de la ville sont invités à verser leur quote-part, des tirelires en forme de cloche sont déposées chez la plupart des commerçants, des tracts publicitaires sont imprimés.

La souscription et les diverses collectes ⁽⁶⁾ n'ayant pas permis de récolter les 757.500 FB ⁽⁷⁾ prévus pour le projet, le complément fut payé par la ville.

Les archives nous donnent un document daté de 1960 intitulé « *Adjudication pour la fourniture et le placement d'un carillon dans la tour de la Collégiale Saint-Vincent à Soignies* ». Le montant signalé y est de 730.000 FB.

Le cahier des charges, établi par Géo Clément, spécifie entre autres que :

« L'accordage de cloches sera établi sur la gamme de Pythagore en se basant sur un La du diapason 440 [hertz]. Les tierces [seront] accordées entre 325 et 350 [cents par rapport à la prime]. Les quintes Pythagore [seront] justes ...

Pour l'accordage des cloches sur la gamme de Pythagore, le fondeur tiendra compte au départ du Fa, la plus grosse cloche [de l'instrument] ... Une latitude de seulement 4 cents sera admise ...

L'accord et la vérification se feront avec l'accordeur électronique Peckel et l'oscillographe s'y rattachant ».

Dans ce cahier des charges, Géo Clément avait prévu un agencement du carillon en tout point semblable à celui de la ville de Ath, avec un beffroi

6. L'administration communale de l'époque a payé la plus grosse cloche (un Fa de 900 kg) pour une somme de 135.000 FB, la confrérie St-Vincent une cloche de 200 kg pour 30.000 FB. Diverses associations ont aussi payé leur cloche, ainsi qu'évidemment plusieurs familles bien connues à Soignies et quelques anonymes.

7. Soit environ 18.800 euros.

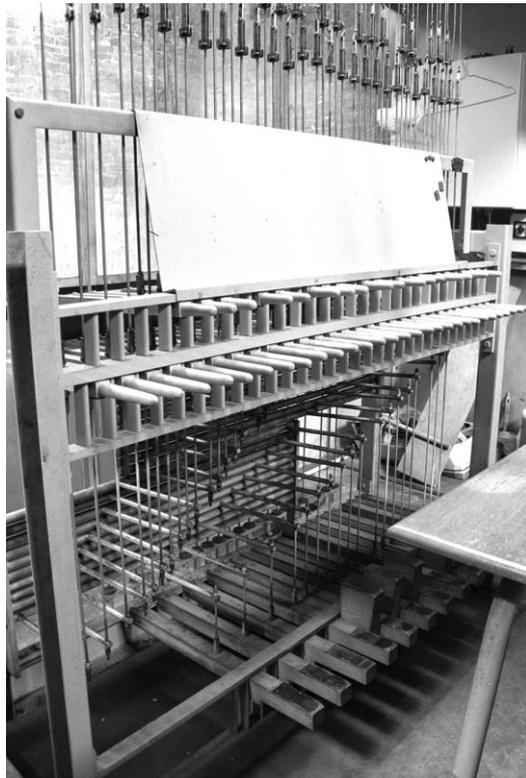
en rideaux composé de poutres de fer verticales et de poutres en bois (chêne sec ou bois du Congo : nous sommes en 1960 !) supportant les cloches. Malheureusement (ou heureusement), les événements en décideront autrement : Marcel Michiels, l'entrepreneur pressenti, décède cette même année 1960. Le dossier sera transmis au repreneur de son entreprise, le fondeur hollandais « Petit & Fritsen », qui n'exécuta toutefois pas tel quel le cahier des charges. La construction et l'aspect mécanique du carillon seront revus de fond en comble.

L'instrument comporte 47 cloches Petit & Fritsen, d'un poids total de 5.039 kg (dont un bourdon de 967 kg), formant un ensemble très harmonieux à entendre. Il est actionné manuellement au moyen d'un clavier aux normes malinoises.



L. DE VOS - ACW

*Cloches, cabine et clavier
du carillon*



L. DE VOS - ACW

La liaison entre le clavier et les cloches se fait au moyen d'équerres libres, en forme de T inversé et orientables. La branche verticale du T est percée de plusieurs trous et est prévue pour recevoir la filerie qui conduit au battant de la cloche. Il est donc possible de régler la force et la course du

battant selon que l'on fixe le fil près ou loin de l'axe de pivotement. Une des branches horizontales reçoit la fixation du fil qui descend vers la touche, et l'autre branche horizontale est garnie d'une masselotte en plomb qui sert de contrepoids que l'on peut régler selon sa position par rapport à l'axe de rotation ⁽⁸⁾.



L. DE VOS - ACW



P. POLIART

Liaisons entre le clavier et les cloches

Le système de jeu automatique du carillon n'était pas repris dans le premier cahier des charges. Il fit l'objet d'une soumission distincte datée du 28 avril 1962, avec cahier des charges spécifique. Ce fut d'abord un système à cartes perforées, puis un système piloté par un ordinateur de type « Apollo ». Au total, 35 cloches sont utilisées pour les ritournelles ⁽⁹⁾.

La presse de l'époque fait état d'un coût global de 1.059.460 de FB pour l'installation du carillon, soit 923.500 FB pour le carillon lui-même (dont

8. Ce système est beaucoup plus léger que les traditionnels « abrégés », qui sont lourds, nécessitent plusieurs paliers de soutien (qu'il faut lubrifier) et qui ont une inertie (due à leur poids) nuisant à la vélocité. De plus, il permet l'économie de ressorts de rappel, pas toujours faciles à régler.
9. Le système initial de frappe automatique des cloches était composé de marteaux externes sur bras de levier actionnés par moteurs rotatifs. Il fut récemment remplacé par un ensemble d'électrotinteurs modernes.

197.750 FB pour le jeu automatique) et 135.960 FB de travaux annexes indispensables, comme l'ouverture des baies gothiques de la tour, le placement d'abat-sons dans les ouvertures ainsi créées, l'enlèvement des antiques cadrans d'horloge et autres travaux de consolidation.

L'arrivée des cloches et le concert inaugural.

Les cloches sont arrivées à Soignies le samedi 21 décembre 1963 et sont restées exposées dans la collégiale au moins jusqu'au 19 janvier 1964, date de leur bénédiction par Mgr. Himmer, évêque de Tournai.

Une délégation était partie de Soignies pour Braine-le-Comte pour garnir le camion servant à leur transport. On avait également disposé des cloches-troncs pour récolter encore un peu d'argent ... Les habitants des quartiers de la grand-place et des rues où devait passer le convoi avaient reçu une invitation à pavoiser leur façade avec des « *drapeaux propres et repassés* ».

On peut lire dans la presse du 11 février 1964 que le fondeur disposait de 60 jours pour monter les cloches et construire le carillon. On y parle d'une inauguration durant les fêtes de Pentecôte. Ce ne fut pas le cas.

L'inauguration eut lieu, en fait, le 20 septembre 1964 à 17 heures, en présence du comité du carillon, des autorités civiles et religieuses. Durant cette cérémonie, le carillon fut remis officiellement et publiquement à la ville de Soignies. Un concert de carillon sera donné, pour la première fois depuis plus de 160 ans, par Géo Clément, Gérard Sauvage (titulaire de l'instrument) et André Lefranc, tous deux carillonneurs sonégiens et élèves du Maître Clément, à qui nous devons ce merveilleux instrument.

Situation actuelle

Outre les auditions hebdomadaires à horaire régulier, le carillon se fait entendre plusieurs dimanches d'été à l'occasion de concerts exceptionnels. Ils attirent un public fidèle, qui bénéficie, dans le jardin du cloître, d'une retransmission vidéo du carillonneur à l'œuvre au clavier.

Un projet de rénovation du clavier et de quelques autres éléments du carillon est à l'étude.

Remerciements

Je remercie M. Paul Hazebroucq pour la documentation et les archives qu'il m'a aimablement transmises.

Liège :

Réinstallation du carillon de la collégiale St-Barthélemy

Les travaux de réinstallation du carillon (et de ses équipements campanaires annexes) dans la tour Sud de la collégiale St-Barthélemy vont bon train, en prélude aux célébrations du millénaire de ce prestigieux édifice.



Ce mobilier campanaire avait été complètement démonté et évacué il y a 40 ans en raison de problèmes de stabilité de la tour (entre-temps restaurée). Complètement rénové grâce au soutien, entre autres, de la Région wallonne, le carillon en cours de réinstallation est désormais constitué de 50 cloches (dont 38 Mathias-Jozef Vanden Gheyn datées 1774 + 9 Eijsbouts datées 2004 + 3 Eijsbouts datées 2014, parmi lesquelles un nouveau bourdon de 1.905 kg). Doté d'un tout nouveau clavier au standard européen, il sera le troisième carillon de concert à Liège.

L'horloge monumentale et le tambour programmable, contemporains de ce carillon dont ils assuraient le jeu automatique, ont, eux aussi, fait l'objet d'une remise en état et sont également en cours de réinstallation.

L'inauguration officielle de ce remarquable ensemble campanaire est prévue le week-end du 29-30 novembre de cette année (voir agenda p. 42).



F. KILAUNER



F. KILAUNER



J.-M. KIINET

Cloches et clavier de carillon hissés vers la tour Sud de la collégiale

Classes de carillon de Wallonie :

Résultats des examens de fin d'année

Ont terminé avec succès l'année académique 2013-2014 :

- **Académie de Musique d'Ath** (*Professeur : Jean-Claude Molle*) :
 - Formation 2 : Nour Schlachmylder
 - Formation 3 : Aurélie Amistadi
 - Qualification 1 : Julien Govoorts
Chantal Mollet
- **Académie de Musique de Soignies** (*Professeur : Véronique Lontie*) :
 - Formation 1 : Baptiste Demars
 - Formation 5 : Clarisse Desantoine
 - Formation 4 (Adultes) : Marie-Christine Delmoitiez
 - Qualification 2 (Adultes) : Bruno Duquesne
- **Académie Grétry de Liège** (*Professeur : Fabrice Renard*) :
 - Formation 1 : Katrina Bayot
 - Formation 3 : Claire Froidbise

Autres

Durant l'année académique 2013-2014, Audrey Dye et Marie-Madeleine Thonard-Crickboom ont suivi des cours à l'*École Royale de Carillon de Malines*.

Audrey Dye fut par ailleurs lauréate (Prix de la Tour d'Or) de la catégorie « +18 ans » du concours international de carillon qui a eu lieu en mai 2014 à St-Amand-les-Eaux (France).

Le conseil d'administration de l'ACW félicite ces élèves et leurs professeurs pour le travail de formation accompli.

L'horloge de la chapelle de l'Ermite

à Braine-l'Alleud

Serge Joris

Un peu d'histoire

La chapelle de l'Ermite faisait initialement partie d'un petit ermitage appartenant à l'abbaye de Gembloux en forêt de Soignes. Elle fut cédée à la fin du XIVe à une communauté de religieuses qui établit sur ce site un monastère qu'elles dotèrent également d'un cloître, de corps de logis et de bâtiments de ferme.



La chapelle dans son état actuel

La majeure partie de ce monastère fut détruite en 1456 par un orage. Ce désastre contraignit les religieuses à trouver refuge à Bruxelles, où Philippe le Bon leur confia le couvent de Sainte-Catherine, rebaptisé à cette occasion *Couvent de la Rose Plantée de Jéricho*. Ce fut la fin du monastère sur le site de l'Ermite : ses bâtiments,

à l'exclusion de la chapelle (qui avait moins souffert des flammes) et de la ferme, ne furent pas reconstruits.

Après le départ des religieuses et jusqu'à la Révolution française, cette chapelle fut utilisée pour y célébrer la messe pour les habitants locaux. Après la Révolution, le site fut vendu à des particuliers. Devenue grenier à grain de la ferme adjacente, puis atelier de charron, son état se dégrada au fil du temps et son mobilier disparut.

En 1935, l'abbé Maurice Thibaut de Maisières (1900-1953) ⁽¹⁾ s'attela corps et âme à la restauration, la mise en valeur et le classement de l'édifice, qu'il orna progressivement de riches collections d'art religieux et dont il fit sa résidence.

1. Passionné d'art gothique brabançon, l'abbé Thibaut de Maisières (ultérieurement nommé chanoine) était entre autres membre actif de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Commission Royale des Monuments et Sites.

L'association actuellement propriétaire de la chapelle⁽²⁾ confie à l'asbl Brania le soin de la rendre deux fois par an accessible au grand public.

L'horloge de la chapelle

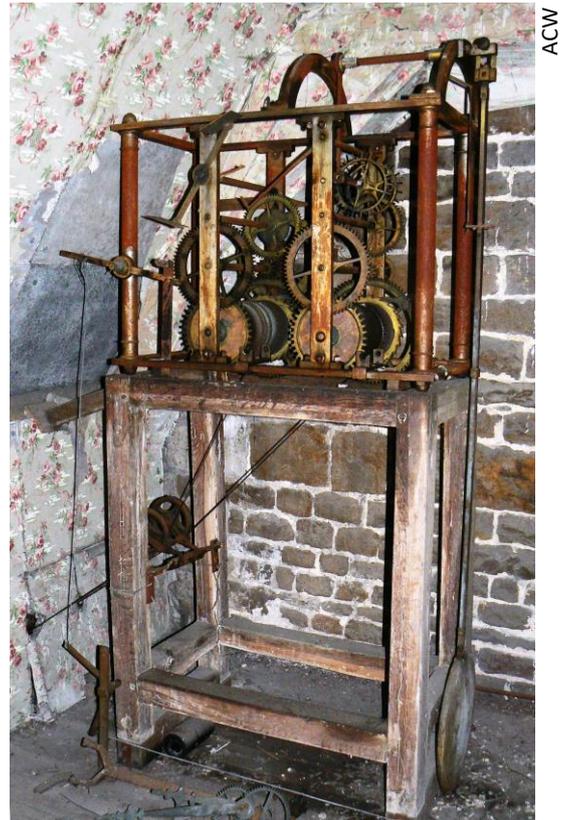
Acquise vers le milieu du siècle dernier auprès de l'Hôpital St-Jean de Bruxelles, l'horloge de la chapelle de l'Ermite est installée dans un réduit de son grenier.

Signée A. Demeur - H(orlo)ger du Roi ⁽³⁾, elle est de type cage. Son balancier est muni d'une plaquette indiquant l'année de sa construction (1841).

Elle possède deux barillets (l'un actionnant le mouvement de l'horloge, l'autre le mécanisme de sonnerie). Les poids de ces barillets se meuvent dans la chapelle elle-même.

Le mécanisme d'échappement, à double roue, est peu courant en horlogerie monumentale (photo p. 38).

Une roue de compte gère les sonneries des heures et des demi-heures, via la cloche nichée dans le clocheton de la chapelle.



Date et signature de l'horloge

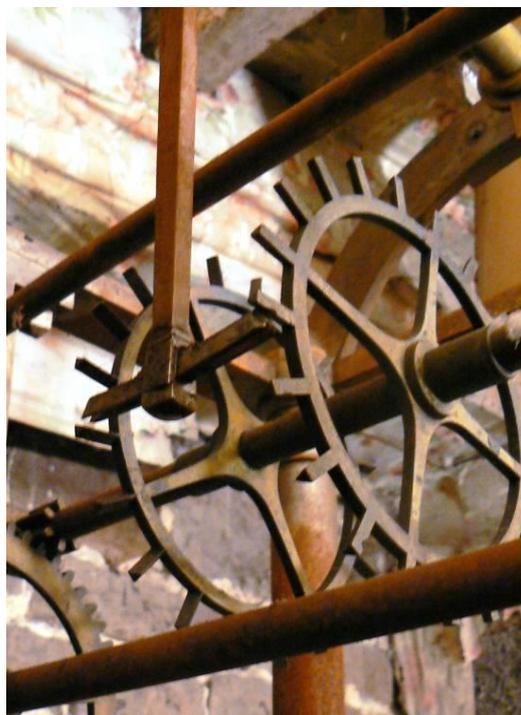
2. Il s'agit de l'asbl *Prieuré de Jéricho Mémorial Chanoine Thibaut de Maisières*.
3. Il s'agit d'Albin Demeur (1799-1872), horloger bruxellois qui s'est vu primé lors de différentes expositions de produits de l'industrie au milieu de XIXe siècle.

Au sol gît le mécanisme à deux aiguilles qui servait à l'indication des heures, probablement là où l'horloge se trouvait avant son transfert à la chapelle de l'Ermit.



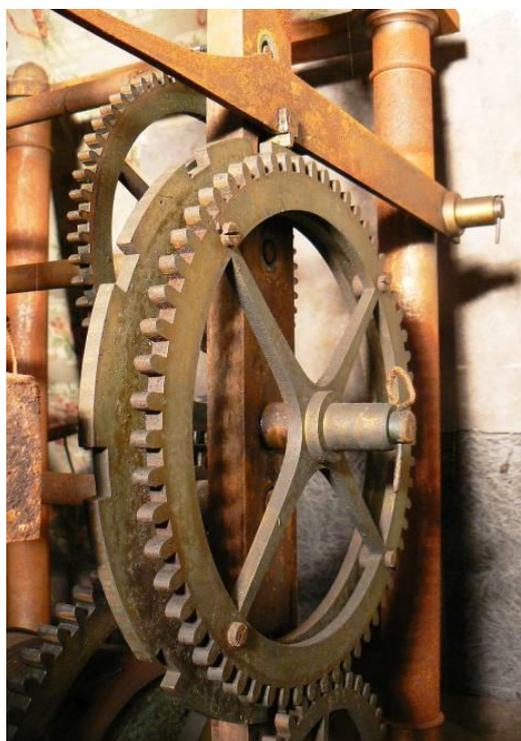
ACW

Les poids de l'horloge visibles dans un coin de la chapelle



ACW

Échappement à double roue



ACW

Roue de compte pilotant les sonneries

Sous réserve d'un examen plus approfondi, l'horloge semble complète et potentiellement en état de marche moyennant nettoyage et lubrification.

Horloge de la Chapelle de l'Ermité (Braine-l'Alleud)

Caractéristiques techniques de base

- Fabricant : A. Demeur
- Année de fabrication : 1841
- Bâti : cage en acier, assemblée par vis
- Dimensions : longueur = 94 cm, profondeur = 48 cm, hauteur = 67 cm.
- Nombre de barillets : 2
- Nombre de poids : 2 (métalliques)
- Remontage : hebdomadaire
- Échappement : à double roue d'échappement à repos
- Rouages : en laiton
- Balancier : 202 cm de longueur
- Sonneries : des heures et des demi-heures, par roue de compte
- Cadran d'indication des heures : présent mais non monté

Autre patrimoine campanaire de la chapelle

Ainsi que décrit dans la très belle publication⁽⁴⁾ de l'asbl Brania présentant de manière exhaustive l'histoire et le mobilier de la chapelle de l'Ermité, cette chapelle abrite également :

- Une cloche datée 1659, richement décorée, d'un poids de 150 kg.
- Une cloche datée 1751, également richement décorée, d'un poids de 250 kg. Logée dans le clocheton de la chapelle, elle est raccordée à l'horloge décrite ci-dessus.
- Un cadran d'horloge gothique⁽⁵⁾, orphelin de son mécanisme d'horlogerie. Il est doté d'aiguilles de facture plus récente.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement le baron J. de Dorlodot - Thibaut de Maisières de nous avoir aimablement donné accès à la chapelle de l'Ermité en vue de la réalisation de cet article.

4. *La Chapelle du prieuré de l'Ermité - un musée d'art brabançon*, dans Brania - Revue du Cercle d'Histoire et de Généalogie de Braine-l'Alleud - Année 2010.

5. Selon le site Internet de l'IRPA (Institut Royal du Patrimoine Artistique), ce cadran daterait du XVI^e siècle.

Potins Campanaires

Espace Wallonie - Bruxelles:

- **Liège : Sonneries de cloches en commémoration du centenaire du déclenchement de la 1^{ère} Guerre mondiale**
Toutes les églises du bassin liégeois ont été invitées à faire sonner leurs cloches le 4 août à l'occasion de la visite à Liège de 22 chefs d'Etat venus commémorer le centenaire de l'invasion de la Belgique lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale.
- **Mons : Restauration de l'horloge monumentale et de l'automate du carillon du beffroi**
Dans le cadre de la rénovation du beffroi local et du projet Mons Capitale Européenne de la Culture en 2015, les travaux de restauration de l'horloge monumentale et de l'automate commandant les ritournelles du carillon automatique ont débuté cet été.
- **Bruxelles : La télévision s'intéresse aux cloches de la cathédrale**
La célèbre émission *Place Royale* a récemment réalisé un reportage sur les cloches de la cathédrale St-Michel et leur iconographie rappelant leur parrainage par la famille royale.

Hors Belgique :

- **Pays-Bas : La culture du carillon reconnue comme élément du patrimoine immatériel national**
A l'instar des Communautés Flamande et Française de Belgique, les Pays-Bas viennent d'inscrire la culture du carillon sur la liste du Patrimoine immatériel national. Cette décision pourrait avoir un effet bénéfique sur le dossier introduit par la Belgique auprès de l'UNESCO en vue de la reconnaissance de la culture du carillon par cet organisme international.
- **USA : Un important subside pour la bibliothèque campanaire de la Bok Tower**
La Bok Tower, qui abrite à Lake Wales (Floride) la plus grande bibliothèque campanaire au monde, bénéficie depuis le début de l'année d'une subvention lui permettant d'accroître considérablement l'équipe chargée de la gestion de son important fonds documentaire. L'inventaire de celui-ci peut être consulté à l'adresse <http://boktowergardens.org/tower-gardens/library-archives/>.

Le courrier des lecteurs

Cloche de tranchées 1914-1918 (suite)

Suite à l'information publiée par Philippe Slégiers en page 41 du Bulletin Campanaire 2014/3 concernant une cloche trouvée dans une tranchée par un combattant canadien lors de la Première Guerre mondiale, un membre allemand de l'ACW nous communique :

« ... Les moyens d'alerte aux gaz pendant la Première Guerre mondiale ne furent pas partout des clochettes à main, comme dans l'armée canadienne.

... Les troupes de l'armée française utilisèrent des crécelles pour donner l'alerte aux gaz, comme en témoigne une crécelle actuellement exposée à l'abbaye de Malmedy (photo). Les troupes de l'armée allemande, selon une source d'archives consultable sur Internet ⁽¹⁾, utilisèrent ce qu'on appela en langue militaire allemande de l'époque Läutewerk (essai de traduction approximative : sonnette d'alarme) ...



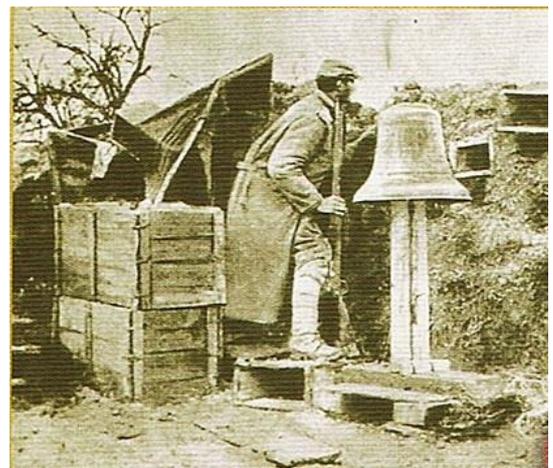
A. BURSCH

Crécelle pour alerte aux gaz

Autre élément à ajouter ... : le témoignage historique de la cloche de Massiges [Ndlr : Département de la Marne] 'qui sert désormais en 1917 à sonner l'arrivée des gaz' et qui 'fut récupérée dans une église détruite'.

Il y eut donc dans les troupes de l'armée française, qui normalement utilisèrent des crécelles pour donner l'alerte aux gaz, au moins une exception de cette règle ... »

A.Bursch (Dersdorf, Allemagne)



Poilu montant la garde près d'une cloche, (récupérée d'une église) pour annoncer l'arrivée des gaz ⁽²⁾

1. www.erster-weltkrieg.net/deutschland/heer/kompaniefuehrer_merkblatt1.htm.
2. Photo figurant sur la plaquette-programme 1914-2014 de l'Association du Carillon Rhonalpin.

Agenda

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la rédaction du Bulletin Campanaire à fin septembre 2014.

Événements

- **25 novembre** : Paris (France) : UNESCO : Examen de la demande de reconnaissance de la culture du carillon par cet organisme international
Le Comité Intergouvernemental de Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO se prononcera ce jour-là sur la proposition d'inscription de la culture du carillon au *Registre des meilleures pratiques de sauvegarde* du patrimoine immatériel de l'humanité. Plus d'informations à ce sujet dans un prochain Bulletin Campanaire.
- **29 – 30 novembre** : Liège : Inauguration du carillon de la collégiale St-Barthélemy
Le programme des manifestations prévues à l'occasion de l'inauguration du carillon de la collégiale St-Barthélemy nouvellement restauré sera publié prochainement sur le site Internet de l'asbl Art et Histoire – St-Barthélemy – Liège (www.st-barthelemy.be)

Concerts de fin d'année

Villes citées par ordre alphabétique :

- **Ath** : Carillon de l'église St-Julien
 - Dimanche 21 déc., vers 16h00, par les élèves de la classe de carillon d'Ath, dans le cadre du Marché de Noël.
 - Mercredi 24 et mercredi 31 déc., à 15h30 : Jean-Claude Molle.
 Lieu d'écoute conseillé : cour du Musée des Géants.
Renseignements : Tél.: 0470-015673.
- **Bruxelles** : Carillon du Parlement
 Le 15 nov. (de 12h30 à 13h15) : Marie-Madeleine Crickboom (Verviers), à l'occasion de la Fête du Roi et de la Fête de la Communauté germanophone de Belgique.
 Lieu d'écoute conseillé : esplanade au croisement de la rue de la Presse et de la rue de Louvain. *Renseignements* : Tél.: 02-5017249.

- **Bruxelles : Carillon de la cathédrale**
 - Mercredi 24 déc. (à 14h00) : Mathieu Lenaerts (Tongres).
 - Mercredi 31 déc. (à 14h00) : Fabrice Renard (Liège, Dinant, Echternach).

Lieu d'écoute conseillé : esplanade devant la cathédrale.
Renseignements : tél.: 0479-736664 (Asbl. Tintinnabulum).
- **Enghien : Carillon de l'église St-Nicolas**

Mardi 11 nov., à 11h15 : Patrice Poliart, avec pour thème "*Les musiques de la guerre*".
Renseignements : Tél.: 0473-890741.
- **Gembloux : Carillon du beffroi**

Samedi 20 déc., à 16h00 : Serge Joris.
Renseignements : Tél.: 0478-522140.
- **Huy : Carillon de la collégiale Notre-Dame**

Samedi 20 déc., à 15h00 : Gauthier Bernard.
Renseignements : Tél.: 0472-877255.
- **La Louvière : Carillon de l'église St-Joseph**

Mercredi 24 et jeudi 25 déc., à 10h30 : Clarisse Desantoine.
Renseignements : Tél.: 0497-794208.
- **Liège : Carillon de la cathédrale St-Paul**

Mercredi 24 déc., à 12h30 : élèves de la classe de carillon de Liège.
 Lieu d'écoute conseillé : cloître de la cathédrale.
Renseignements : Tél.: 0476-260687.
- **Soignies : Carillon de la collégiale St-Vincent**

Mardi 23 déc., à 10h : Francine Berte.
Renseignements : Tél.: 0494-845389.
- **Tournai : Carillon du beffroi**

Samedi 13 déc., à 15h30 : François Clément
 Dimanche 14 déc., à 15h30 : Pascaline Flamme
 Dimanche 21 déc., à 15h30 : François Clément
 Mercredi 24 déc., à 17h : Thierry Bouillet
Renseignements : Tél.: 0479-348573
- **Verviers : Carillon de l'église Notre-Dame des Récollets**

Jeudi 25 déc., à 17h00 : Marie-Madeleine Crickboom. Dégustation de 'bouquettes verviétoises' pendant le concert.
Renseignements : Tél.: 087-337830.

Précision : Bulletin Campanaire 2014/1 - n° 79 - p. 11 - 2e paragraphe : lire « *Vincent Bourguignon* » au lieu de « *Guillaume Godefroid* ».

CAMPA



- *Electrification*
- *Automatisation*
- *Bâtis, montures de suspensions*
- *Horloges de tours*
- *Montage, restauration et entretien d'installations en tous genres*
- *Soudure de cloche fêlée avec garantie*
- *Expertises et devis gratuits*



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**



**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**

Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32-(0)84 – 36.70.32 - Fax: ++ 32-(0)84-36.66.59

E-mail: info@campatellin.be

www.campatellin.be



Le Bulletin Campanaire est publié grâce au concours de
l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)